

Mitteilung des Zentralvorstandes = Communications du Comité central

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1939-1940)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

témoignage pour sa conduite pleine de tact et de compréhension. Lorsque des visiteurs me trouvaient au travail, ils se tenaient généralement à une distance respectueuse, souvent ils ne parlaient qu'à voix basse, mais témoignaient un grand intérêt à mes explications techniques, qu'ils suivaient avec une visible gratitude. Je ne crois pas que ce travail en public provoquera, comme vous le prétendez « encore davantage d'appréciations erronées sur l'art et les artistes », bien au contraire. Votre attitude présomptueuse envers le peuple suisse — auquel du reste nous appartenons tous — et dont vous sous-estimez vraiment par trop l'intelligence, serait bien plutôt propre à provoquer ce que vous craignez ! Il ne saurait être question de « sanctionner une manière d'importuner les artistes » car, 1^o ceux de nos collègues qui se sont mis à la disposition de l'E. N. ne considèrent pas les spectateurs comme des importuns, et 2^o ce n'est en général qu'après y avoir été invités que ceux-ci s'approchent davantage. Mais alors ils disent, et avec raison : « Voilà, à l'E. N. le public peut au moins voir de près comment travaille un artiste se mettant exceptionnellement à sa disposition ; il peut lui poser des questions sans encourir une rebuffade ! » Peut-être qu'une indiscrete petite madame s'exclamera : « Alors c'est ainsi que cela se fait, ce n'est *que cela* ! » Alors je répondrai tout tranquillement : « Oui, ce n'est *que cela* », mais un sourire entendu apparaîtra sur le visage des spectateurs, nos regards se croiseront et l'un d'eux dira : « oui, oui, mais encore faut-il s'y connaître ! » Conrad-Ferdinand Meyer, dont la rue longeant les ateliers porte le nom, disait dans l'un de ses poèmes :

Que puis-je faire pour mon pays
 Avant le repos de la tombe ?
 Que lui donner qui échappe à la mort ?
 Peut-être un mot, peut-être un chant,
 Une douce petite lumière !

Chers collègues, je me souviens avec joie de la visite d'un brave Confédéré, un Suisse venu de l'étranger qui, apprenant que je n'étais pas salarié par l'E. N. pour mon travail, déclara n'être pas en mesure de faire un achat, mais tirant sa bourse, il m'offrit une pièce d'un franc ! Ce brave homme avait saisi la portée de notre manifestation confédérale et il se sentait pressé d'y apporter son obole ; qui sait, peut-être était-ce même un Lucernois ?

Salutations patriotiques et amicales, votre

Feldmeilen, en juin 1939.

Eugène ZELLER.

(Trad. A. D.)

Mitteilung des Zentralvorstandes.

Communications du comité central.

Der Z. V. hat Th. Delachaux, Maler in Neuchâtel, Th. Pasche, Maler in Oron und Karl Hännly, Bildhauer in Bern zu ihrem kürzlich begangenen 60. Geburtstag gratuliert.

Hingegen hat er mit Schmerz den im Mai erfolgten Hinschied von Maler Jos. von Moos in Luzern vernommen, der am 12. Januar d. J. das 80. Altersjahr erreichte.

Der Z. V. wurde auch schmerzlich betroffen durch den kürzlichen Hinschiede von Jean Morax, Maler in Morges. (Ein Nekrolog folgt in nächster Nummer). Den Angehörigen spricht er hier die tiefste Teilnahme aus.

Le C. C. a exprimé ses bons vœux à Th. Delachaux, peintre à Neuchâtel, à Th. Pasche, peintre à Oron et Ch. Häny, sculpteur à Berne, qui viennent d'atteindre leur 60^e année.

Par contre, il a appris avec regrets le décès, survenu en mai dernier, du peintre Jos. von Moos, à Lucerne, qui avait célébré, le 12 janvier dernier, son 80^e anniversaire.

Il a été aussi douloureusement frappé par le récent décès de Jean Morax, peintre à Morges (un article nécrologique suivra).

Aux familles en deuil, le C. C. exprime sa sincère sympathie.

Concours de sculpture pour la décoration du Quai Gustave Ador à Genève.

Le jury chargé d'examiner les 11 projets présentés au 2^e concours restreint a procédé au classement suivant :

1^{er} prix et exécution : Henri König, Genève.

2^e prix : Maurice Sarkisof, Genève.

3^e prix : Henri König, Genève.

4^e prix : Ch. Walt, Genève.

5^e prix : Max Weber, Genève.

Unterstützungskasse für schweizerische bildende Künstler.

Dem 25. Geschäftsbericht für das Jahr 1938 entnehmen wir folgendes :

Die ordentliche Generalversammlung des Jahres 1938 fand am 11. Juni 1938 im Kunsthaus in Zürich statt. Die Gesellschaft schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten war vertreten durch ihren Präsidenten, Herrn Blailé aus Neuenburg, und Herrn Bolens aus Binningen. Als Delegierter des Schweizerischen Kunstvereins war Herr Dr. Rippmann anwesend. Die Öffentliche Kunstsammlung Basel war nicht vertreten. Vom Vorstand war nur der Quästor, Herr J. H. Escher-Lang, abwesend. Der Bericht und die Rechnung des Jahres 1937 wurden besprochen und auf Antrag der Rechnungsrevisoren mit dem Ausdruck des Dankes für die Geschäftsführung und die Revisoren einstimmig genehmigt.

Als Rechnungsrevisoren für das Jahr 1938 wurden wiederum mit dem Ausdruck des verbindlichen Dankes die Herren G. E. Schwarz, Zürich, und Martin Couvet, Erlenbach, gewählt.

Das über die 25. ordentliche Generalversammlung aufgenommene Protokoll blieb leider vom Präsidenten ununterzeichnet, da Herr Dr. Schaertlin unerwartet am 21. August 1938 verstorben ist. Nun sind alle drei Männer — Prof. Dr. Hans